

Circuit de La Chapelle aux Rois



Trace n° 94508

Une randonnée proposée par Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

Randonnée balisée N°35.

La commune de Bitry s'étend sur 1746 hectares. La borne du Ramois culmine à 326 mètres, la rivière La Maloise coule au point le plus bas soit à 189 mètres.

Entre le bourg et le hameau des Beauchats, on visitera une chapelle dédiée à Saint-Marc et Saint-Roc, restaurée au XXe siècle.

Durée	4h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	14,24 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	229 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	227 m	Commune	Bitry (58310)
Point haut	327 m		
Point bas	195 m		

Description

Garer le véhicule sur le parking de la grande Salle des Fêtes de Bitry.

(D/A) Aller à gauche devant la mairie, direction le bourg puis tourner à gauche vers l'église.

Passez devant l'église Sainte-Foy de Bitry puis tournez à droite sur la Route de Saint-Amand et, immédiatement après, prenez la première route à gauche en direction des Beauchats.

(1) Faites une halte visite à la Chapelle Saint-Marc. Négligez une petite route à droite et continuez jusqu'au hameau des Beauchats, qu'il faut traverser pour arriver à une fourche.

(2) Tournez à droite et continuez jusqu'au carrefour en T du hameau des Chaboureaux.

(3) Prenez à droite sur la route goudronnée et traversez ce lieu-dit jusqu'au prochain carrefour.

(4) Virez sur la droite durant 400 mètres puis bifurquez à gauche en direction de la Tuilerie. Traversez le lieu-dit pour atteindre une intersection.

(5) Tournez à droite sur la route et à l'endroit où celle-ci vire à gauche à 90°, continuez en face sur le sentier, direction Sud, jusqu'au croisement avec la D114.

(6) Traversez et montez la côte en face. Au croisement de chemins, allez tout droit, passez à côté d'un pylône et d'un château d'eau à main gauche pour arriver à une intersection.

(7) Continuez tout droit jusqu'à une petite route. Virez à gauche sur celle-ci, parcourir une centaine de mètres environ.

(8) Partir sur la droite en prenant le sentier sur la droite, en direction du Bois Pensué.

Après avoir dépassé ces quelques maisons, continuez le sentier.

(9) À la sortie du bois, continuez tout droit. À la voie plus large, tourner à gauche et prolonger sur cette même voie jusqu'en bas de la vallée et au croisement avec la D237.

(10) Traversez, passez à côté d'un lavoir à main droite et continuez jusqu'au prochain croisement

(11) Tournez à droite dans le Bois des Ensèches. 1,5km après environ, vous arrivez sur une route (D153). Tournez à gauche.

(12) À la fourche inversée, tournez sur votre droite direction Les Rois. Après avoir traversé ce hameau, continuez tout droit jusqu'à l'entrée du bourg où se trouvent un carrefour et un calvaire.

(13) Tournez à gauche et rejoignez la D114. Il suffit alors de tourner à droite pour rejoindre, 100m plus loin, le parking du point de départ **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking Salle des Fêtes - Église Sainte-Foy (Bitry)

| N 47.48975° / E 3.077363° - alt. 266 m - km 0

1 - Chapelle Saint-Marc (Bitry)

| N 47.493866° / E 3.082344° - alt. 253 m - km 0.67

2 Fourche après les Beauchats. À droite.

| N 47.500883° / E 3.078884° - alt. 231 m - km 1.56

3 Carrefour en T des Chaboureaux. À droite.

| N 47.50899° / E 3.076376° - alt. 212 m - km 2.51

4 Carrefour. À droite.

| N 47.512333° / E 3.08214° - alt. 196 m - km 3.13

5 Intersection de la Tuilerie. À droite.

| N 47.50872° / E 3.097091° - alt. 250 m - km 4.48

6 Intersection avec la D114. Tout droit.

| N 47.497176° / E 3.101385° - alt. 274 m - km 5.82

7 Route transversale. En face

| N 47.487527° / E 3.106819° - alt. 311 m - km 7

8 Changement de direction. Prendre à droite.

| N 47.48358° / E 3.109486° - alt. 309 m - km 7.5

9 Sortie de bois. Tout droit

| N 47.478776° / E 3.111819° - alt. 327 m - km 8.07

10 Intersection avec la D237. Tout droit.

| N 47.473548° / E 3.110344° - alt. 280 m - km 8.91

11 Croisement du Bois des Ensèches. À droite.

| N 47.468253° / E 3.104802° - alt. 301 m - km 9.69

12 Fourche inversée. À droite.

| N 47.47221° / E 3.088881° - alt. 307 m - km 11.51

13 Carrefour et calvaire. À gauche.

| N 47.487962° / E 3.07996° - alt. 277 m - km 13.64

D/A Parking Salle des Fêtes

N 47.48976° / E 3.077514° - alt. 266 m - km 14.24

Informations pratiques

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°35 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en janvier 2020.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

A proximité

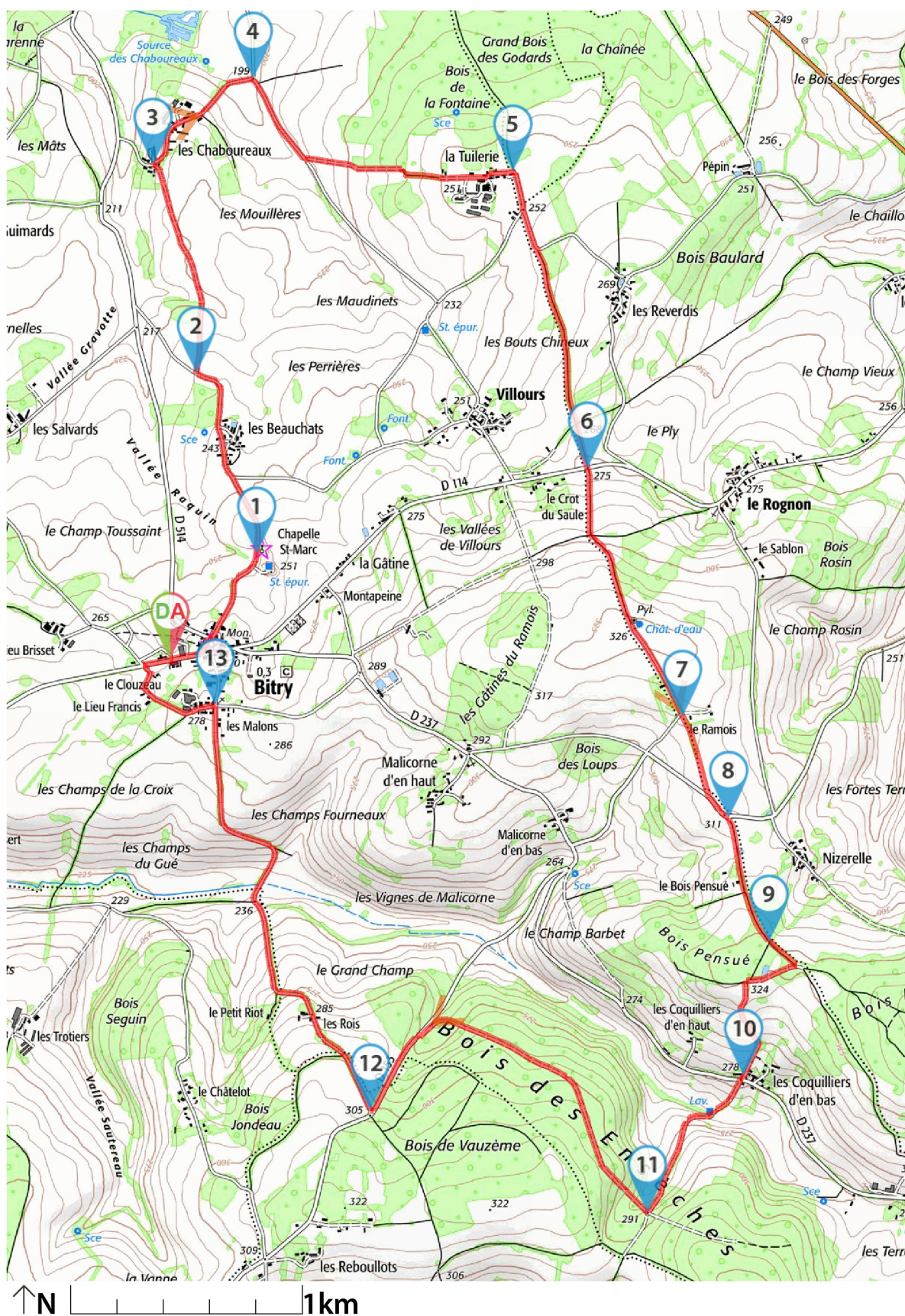
Parcours culturel et pédagogique : [Parcours découverte La Villéon](#) à découvrir à partir de ce village.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-chapelle-aux-rois/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.